

le fait que dans les fonctions ecclésiastiques la liturgie paraisse une chose secondaire, et pour ainsi dire au service de la musique, tandis que la musique est simplement une partie de la liturgie et son humble servante.

VIII

MOYENS PRINCIPAUX

24. Pour l'exacte exécution de ce qui est ici établi, que les évêques, s'ils ne l'ont déjà fait, instituent dans leurs diocèses une commission spéciale de personnes vraiment compétentes dans les choses de musique sacrée, commission qui, selon la forme qu'ils jugeront la plus opportune, aura la charge de surveiller la musique pratiquée dans leurs églises. Qu'ils veillent non seulement à ce que cette musique soit bonne par elle-même, mais à ce qu'elle réponde aussi aux forces des chœurs et qu'elle soit toujours bien exécutée.

25. Que suivant les prescriptions du concile de Trente, tous, dans les séminaires des clercs et dans les établissements ecclésiastiques, cultivent avec soin et avec amour le traditionnel chant grégorien loué ci-dessus et qu'à cet égard les supérieurs distribuent avec générosité à leurs jeunes subordonnés l'encouragement et la louange. De la même manière, que l'on favorise parmi les clercs, là où ce sera possible, la fondation d'une *Schola cantorum* en vue de l'exécution de la polyphonie sacrée et de la bonne musique liturgique.

26. Dans les leçons ordinaires de liturgie, de morale, de droit canon, distribuées aux étudiants de théologie, qu'on n'omette pas de traiter les points qui concernent plus particulièrement les principes et les règles de la musique sacrée, et qu'on cherche à en appliquer la doctrine par des instructions particulières touchant l'esthétique de l'art sacré, afin que les clercs ne quittent pas le séminaire dépourvus de toutes ces notions, nécessaires aussi à la pleine culture ecclésiastique.

27. Qu'on ait soin de rétablir, au moins près des églises principales, les antiques *Scholæ cantorum*, comme on l'a déjà fait avec les meilleurs résultats dans un bon nombre d'endroits. Il n'est pas difficile au clergé zélé de fonder ces *Scholæ*, même dans les petites églises et dans celles de la campagne ; bien plus, il trouve en elles un très facile moyen de réunir autour de lui les enfants et les jeunes gens, pour leur propre profit et à l'éducation du peuple.

28. Que l'on s'occupe de soutenir et de favoriser de la meil-